BRUGES
un village dans la ville

Liste des pièces nécessaires lors d'un dossier de demande de secours :

Justificatifs des ressources :

- bulletins de salaire (3 derniers) de chaque personne vivant au foyer
- pension de Sécurité Sociale
- Allocation Adulte Handicapé
- Allocation chômage
- RMI
- Indemnités journalières
- Retraites
- Pension alimentaire
- Bulletin de versement des prestations familiales
- justificatif versement A.P.L
- Avis d'imposition ou de non imposition

Justificatifs de charges

- Dernière quittance de loyer
- Charges locatives
- Crédit en cours
- Emprunts
- Dernière quittance eau, gaz, électricité
- Impôts sur le revenu, impôts fonciers, impôts locaux
- Assurances habitation, véhicule
- Mutuelle
- Pension alimentaire

Le dossier ne sera constitué qu'au vu de toutes les pièces ci-dessus mentionnées